

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 12/184 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT CREATION DE POSTES BUDGETAIRES AU SEIN DES EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

---

#### SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2012

L'An deux mille douze et le vingt-sept septembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCIARETTI Véronique, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à M. SINDALI Antoine  
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean  
Mme RUGGERI Nathalie à M. de ROCCA SERRA Camille  
M. SUZZONI Etienne à Mme GRIMALDI Stéphanie

#### **ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.**

FRANCISCI Marcel, GUERRINI Christine, LUCCIONI Jean-Baptiste, STEFANI Michel.

## L'ASSEMBLEE DE CORSE

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

**SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

**SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

### APRES EN AVOIR DELIBERE

#### ARTICLE PREMIER :

**APPROUVE** au sein des effectifs de la Collectivité Territoriale de Corse les créations de postes suivantes :

Filière et cadre d'emplois	Catégorie	Nombre de postes créés	Grades concernés
<u>Filière administrative</u>			
• Attaché Territorial	A	2	Attaché, Attaché Principal ou Directeur Territorial
• Rédacteur	B	4	Rédacteur, Rédacteur Principal ou Rédacteur Chef
• Adjoint Administratif Territorial	C	5	Adjoint Administratif de 2 <sup>ème</sup> classe ou 1 <sup>ère</sup> classe, Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> classe ou 1 <sup>ère</sup> classe
<u>Filière technique</u>			
• Ingénieur	A	2	Ingénieur, Ingénieur Principal, Ingénieur en Chef classe normale ou exceptionnelle
• Adjoint Technique Territorial	C	5	Adjoint Technique de 2 <sup>ème</sup> classe ou 1 <sup>ère</sup> classe, Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe ou 1 <sup>ère</sup> classe
<u>Filière culturelle</u>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistant de Conservation du Patrimoine</li> </ul>	B	1	Assistant de conservation, Assistant Principal de 2 <sup>ème</sup> classe, Assistant Principal de 1 <sup>ère</sup> classe
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adjoint du Patrimoine</li> </ul>	C	3	Adjoint du Patrimoine de 2 <sup>ème</sup> ou 1 <sup>ère</sup> classe, Adjoint Principal du Patrimoine de 2 <sup>ème</sup> ou 1 <sup>ère</sup> classe
		22	

## **ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 27 septembre 2012

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

**ANNEXE**

**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL  
EXECUTIF DE CORSE**

La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation des ajustements du tableau des effectifs de la collectivité induits par :

- les décisions d'avancements qui seront arrêtées lors des prochaines commissions administratives paritaires afin de favoriser la promotion interne des personnels dans le cadre des listes d'aptitude (changement de cadre d'emploi) et des avancements de grade.
- les nominations des agents de la Collectivité Territoriale de Corse lauréats de concours et d'examens professionnels afin de récompenser leur mérite en favorisant leur promotion.
- les promotions hors quotas statutaires des sténotypistes.
- la pérennisation des CDD en cours dans le cadre de dispositif de résorption de l'emploi précaire.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.